



Arnaques par téléphone a mon travail

Par **loulou**, le **15/09/2009** à **21:58**

Bonjour, rnj ai été contacté par téléphone à mon travail par groupe telecom pour mettre à jour les infos de la société. Elle me faxe le doc et me demande de tamponner lu et approuvé et m assure quil n'y aura rien à payer. Naive j 'execute et le mal est fait mon patron à reçu un appel comme quoi il avat signer un contrat en plus c'est marqué sur le doc " certife avoir le pouvoir de signature"avec le recul j ai pas fai attention mais pour moi il n y avait rien de mal. Du coup j ai les patrons à dos et jai peur de perdre ma place pour faute lourde car si on doit payer 890 € par mois pendant 4 ans ca va pas le faire. Que dois je faire ? j'angoisse de cette situation.Meri de votre aide

Par **Marion2**, le **15/09/2009** à **22:09**

Bonsoir,rnrnDisons que vous avez été très imprudente !!! Si je comprends bien, vous avez également signé ?rnrnVous avez des pouvoirs pour signer ?rnrnSi ce n'est pas le cas, effectivement, c'est une faute lourde.rnrnIl faut en discuter avec votre direction. Si vous n'avez pas de pouvoir pour signer, il faut jouer la-dessus.rnrnTenez-nous au courant et bon courage.

Par **loulou**, le **15/09/2009** à **22:15**

oui j ai tamponné et signé mon employeur ne me parle pas de licenciement mais si on arrive pas à trouver une issue ca craint. visiblement c'est de l arnaque alors j espère m en sortir mais cest pas gagné